

EUROPE

**Réaction d'Amnesty International au rapport
du Conseil de l'Europe sur les « restitutions » et
les « sites noirs »**

Index AI : EUR 01/002/2006

ÉFAI

Mardi 24 janvier 2006

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La publication des conclusions provisoires du Conseil de l'Europe sur la question des « restitutions extraordinaires » et des centres de détention secrets en Europe fait franchir un pas en avant à la recherche de la vérité sur l'étendue de l'utilisation, en Europe, par les agents des États-Unis, de ce système et des pratiques qui y sont associées. Cependant, d'importantes questions restent encore sans réponse et les gouvernements européens vont devoir y répondre.

Le rapport constate que « *de nombreux indices, cohérents et convergents, permettent de conclure à l'existence d'un système de "délocalisation" ou de "sous-traitance" de la torture* ». Il faut maintenant que tous les pays coopèrent et surveillent attentivement ce qui se passe sur leur territoire et pourrait favoriser la torture, et qu'ils prennent les mesures qui s'imposent.

« *Les pays européens se doivent de coopérer pleinement aux enquêtes sur les violations flagrantes des droits humains commises sur leur sol* », a déclaré Claudio Cordone, directeur principal des programmes régionaux d'Amnesty International. *Ne pas coopérer à la tenue de ces enquêtes équivaut à collaborer à ces atteintes aux droits humains.* »

Amnesty International soutient l'appel du rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Dick Marty, en faveur de la création d'une commission d'enquête dotée de pouvoirs étendus.

« *Les allégations selon lesquelles des centres de détention secrets ont existé en Europe, comme l'a mis en avant Dick Marty, proviennent de sources différentes et crédibles, a ajouté Claudio Cordone. Le gouvernement des États-Unis lui-même n'a pas nié leur existence. La question est de savoir maintenant ce qui va être fait à ce sujet.* » ●

**Pour obtenir de plus amples informations,
veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty
International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou
consulter le site <http://www.amnesty.org>**